

SIROP D'ACIDE CYANHYDRIQUE.

Parties en poids.

Acide cyanhydrique médicinal. 1
Sirop de sucre 125

Mélez exactement et conservez le produit dans un flacon bien bouché. On peut préparer ce sirop au moment du besoin en ajoutant 6 gouttes d'acide médicinal à 30 grammes de sirop simple.

POTION CYANHYDRIQUE.

Gr. Gouttes.

Acide cyanhydrique médicinal. 0,25 = 5
Sirop simple 0,32 = 6
Eau 100,00 = 200

Mélez.

COLLYRE CYANHYDRIQUE.

Gr. Gouttes.

Acide cyanhydrique médicinal. 1
Eau distillée de belladone. 100

Instiller quelques gouttes dans l'œil et recouvrir les paupières de compresses qui auront trempées dans le collyre et qu'on renouvellera toutes les demi-heures. Contre la phthérophtisie accompagnée de biphérophtisie et de biphérophtasmes.

POTION CYANHYDRIQUE. (Magendie.)

Gr. Gouttes.

Acide cyanhydrique médicinal 5 à 10
Eau de laurier. 1,000

Mélez.

On peut porter la dose de l'acide à 20 grammes. En applications externes sur les cancrs ulcérés et en injections dans le cancer de l'utérus.

CÉRAT HYDROCYANIQUE. (Bic.)

Gr. Gouttes.

Acide cyanhydrique. 1 = 20
Cérat blanc. 20

Mélez.

20 Cyanure de potassium. On l'emploie dans les mêmes conditions que l'acide cyanhydrique. Il entre dans les préparations suivantes :

POTION PECTORALE.

Gr. Gouttes.

Cyanure de potassium sec. 0,95
Eau distillée de laurier. 64,00
Sirop de guimauve. 32,00

Mélez.

SOLUTION CALMANTE.

Gr. Gouttes.

Cyanure de potassium. 1
Eau distillée. 10

Dissolvez.

Contre la migraine.

SIROP DE CYANURE DE POTASSIUM.

Gr. Gouttes.

Cyanure de potassium. 0,925
Sirop de sucre 32,000
Eau 0,200

Dissolvez le cyanure dans l'eau et mêlez la solution au sirop par simple mélange à froid.

30 Cyanure de zinc. C'est un corps blanc, insipide, insoluble dans l'eau et soluble dans l'ammoniaque, qu'on obtient par double décomposition, au moyen du cyanure de potassium et du sulfate de zinc, ou au moyen de l'acide cyanhydrique et de l'oxyde de zinc. On l'a conseillé à la dose de quelques centigrammes contre les vers. Il fait partie de la poudre antispasmodique de Heuning et de la pomade au cyanure de zinc.

POUDRE ANTISPASMODIQUE DE HEUNING.

Gr. Gouttes.

Cyanure de zinc. 0,925
Magnésie calcinée. 0,200
Cannelle 0,150

Mélez.

40 Bleu de Prusse. C'est un ferrocyanure ferrique. On l'a conseillé à la dose de quelques centigrammes comme fébrifuge et anti-nevralgique. Il n'est pas vénéré.

50 Cyanure d'éthyle. C'est un liquide d'anneur adhésive, qui bout à 97°. Il se dissout un peu dans l'eau, très-facilement dans l'alcool et l'éther. On l'emploie en médecine aux mêmes doses et pour les mêmes usages que l'acide cyanhydrique; il est peu usité.

POTION CONTRE LA TOUX CONVULSIVE.

Gr. Gouttes.

Cyanure d'éthyle. de 3 à 6 gouttes
Fotion gommeuse. n° 1

Mélez.

60 Amandes amères. On retire de ces amandes, par distillation avec l'eau, une essence d'odeur suave qui renferme de l'acide cyanhydrique. Cette essence fait partie de plusieurs préparations pharmaceutiques fort usitées.

EAU DISTILLÉE D'AMANDES AMÈRES.

Gr. Gouttes.

Amandes amères. 2,8
Eau chaude froide. 2,5

Distillez à la vapeur après vingt-quatre heures de macération, et retirez 2 parties d'eau distillée; 30 grammes de cette eau contiennent 36 milligrammes d'acide cyanhydrique pur et correspondent à 30 centigrammes d'acide cyanhydrique médicinal.

POMMADE D'ESSENCE D'AMANDES D'AMÈRES.

Gr. Gouttes.

Essence d'amandes amères. 5
Beurre de cacao. 5

F. s. a. Dans les cas de glaucome et d'iritis pour combattre les douleurs névralgiques.

MIXTURE AMYGDALIQUE. (Liebig et Wealher.)

Gr. Gouttes.

Amandes douces 8
Eau 1,000
Amygdaline 1

Emulsionnez les amandes et dissolvez l'amygdaline dans l'émulsion; l'essence se produit au moment de l'emploi et ne court pas le risque de s'altérer.

CATAPLASME CALMANT D'AMANDES AMÈRES. (Réveil.)

Gr. Gouttes.

Tourteau d'amandes amères pulvérisé. 2,5
Faites, avec de l'eau tiède, un cataplasme que vous mettez entre deux linges fins et que vous appliquez sur le front contre la migraine.

EAU DISTILLÉE DE LAURIER-CERISE.

Kilogr. Gouttes.

Feuilles fraîches et incisées de laurier-cerise. 2
Eau 4

Distillez à feu nu pour obtenir 2 kilogrammes de produit.

INFUSION DE LAURIER-CERISE DE CHICTON.

Kilogr. Gouttes.

Feuilles récentes de laurier-cerise 120
Eau 1

Faites infuser.

En lotions contre le cancer des lèvres.

CÉRAT DE LAURIER-CERISE.

Gr. Gouttes.

Eau distillée de laurier-cerise. 3
Huile d'amandes douces. 4
Cire blanche. 1

F. s. a.

POMMADE DE JAMES.

Gr. Gouttes.

Essence de laurier-cerise. 1
Eau 8

Mélez.

LAURIÈRE.

Gr. Gouttes.

Poudre de tourteau d'amandes amères. aa . . . P. E.
Cellulose aa . . . P. E.
Glycérine. aa . . . P. E.
Eau de laurier cerise aa . . . P. E.

En ajoutant au mélange précédent un cinquième de tréoline, on a la laurine kaolinée.

XII. THÉRAPEUTIQUE DES CYANOGENÈS.

Malgré le grand nombre de préparations pharmaceutiques qui renferment du cyanogène ou ses dérivés, il y a peu de chose à dire sur la thérapeutique de ces corps; tout ce qu'on en sait se résume en quelques mots; l'acide cyanhydrique n'irrite pas le tube digestif, absorbé, il détermine une céphalalgie intense, des troubles de la vision, des vertiges; il amène la résolution des muscles, et à dose toxique, il produit des convulsions tétaniques suivies de mort. Il détermine, dans ce cas, la dyspnée et l'apnée. A faible dose, l'acide cyanhydrique ralentit la circulation et est diurétique. On s'emploie l'acide cyanhydrique et les cyanogènes en général contre le tétanos, l'épilepsie, l'hydrophobie, le cancer et la phthisie. Ils n'ont jamais réussi comme agents curatifs de ces maladies, mais ils sont très-efficaces contre les douleurs qui les accompagnent. Ils calment la toux.

CYANOGENE adj. (si-a-no-ji-ne — du gr. kuanos, bleu; gund, femelle). Bot. Qui a les pistils bleus.

CYANOÏDE adj. (si-a-no-i-de — du gr. kuanos, bleu; eidos, aspect). Bot. Qui ressemble au bleu.

CYANOÏLE s. m. (si-a-no-i-le — du gr. kuanos, bleu; elation, huile). Chim. Corps qui se forme pendant la fermentation du tourteau restant de la fabrication d'huile d'amandes et autres, et que l'on retire par distillation; le cyanolide est un liquide huileux, d'odeur anisée, de celle de l'essence d'amandes amères, très-fluide, d'un goût âcre, insoluble dans l'eau, brûlant avec une flamme propre.

CYANOLEUQUE adj. (si-a-no-leu-ke — du gr. kuanos, bleu; leukos, blanc). Hist. Nat. Qui est bleu et blanc.

CYANOMÈLE adj. (si-a-no-mè-le — du gr. kuanos, bleu; melas, noir). Hist. Nat. Qui est bleu et noir.

CYANOMÈTRE s. m. (si-a-no-mè-tre — du gr. kuanos, bleu; metron, mesure). Phys. Instrument propre à mesurer l'intensité de la couleur bleue de l'atmosphère.

Encycl. Cet instrument, dont l'idée est due à de Saussure, qui en publia la description dans le trente-huitième volume du Journal des savants, n'était dans le principe qu'un simple feuille de papier, sur lequel on dessinait un certain nombre de surfaces annulaires concentriques dont on teintait les différents espaces en bleu, depuis le bleu le plus clair jusqu'à un bleu très-foncé, voisin du noir. On trouvait ainsi facilement l'anneau coloré dont la nuance correspondait à la couleur du ciel que l'on observait, couleur qui, on le sait, est en rapport avec son degré de polarisation. De Saussure se servit souvent de cet instrument dans les observations qu'il fit dans les Alpes. Biot a construit un autre cyanomètre au moyen d'une lame de mica d'épaisseur con-

venable, qui, combinée dans ses mouvements avec le polariscope, permet d'obtenir la nuance cherchée. Arago en a imaginé un autre, par la simple addition d'une feuille de papier à un polarimètre. Ce dernier instrument, convenablement disposé, peut servir aussi de photomètre.

CYANOPATHIE s. f. (si-a-no-pa-ti — du gr. kuanos, bleu; pathos, douleur, maladie). Pathol. Syn. de CYANOSE.

CYANOPATHIQUE adj. (si-a-no-pa-ti-ke — rad. cyanopathie). Pathol. Qui a rapport à la cyanopathie ou cyanose.

CYANOPHYLYTE adj. (si-a-no-phi-ly-te — du gr. kuanos, bleu; phylaktain, tumeur). Zool. Qui a des pustules de couleur bleue; Grenouille cyanophyllyte.

CYANOPHOSPHORE s. m. (si-a-no-fo-sfo-re — de cyanure et de phosphore). Chim. Corps fulminant produit par l'action de 5 parties de phosphore sur 20 de cyanure de mercure.

CYANOPHTHALME adj. (si-a-no-phi-tal-me — du gr. kuanos, bleu; ophthalmos, œil). Zool. Qui a les yeux bleus.

CYANOPHYLLE s. m. (si-a-no-phi-ly-le — du gr. kuanos, bleu; phyllon, feuille). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des mélastomacées, qui croissent dans les montagnes; il comprend plusieurs espèces, qui croissent dans l'Amérique centrale: Le CYANOPHYLLE magnifique.

CYANOPODE adj. (si-a-no-po-de — du gr. kuanos, bleu; pous, pous, pied). Zool. Qui a les pattes bleues.

CYANOPOTASSIQUE adj. (si-a-no-po-ta-si-ke — du gr. kuanos, bleu, et de potassique). Chim. Qui est composé de cyanogène et de potassium; Gaz cyanopotassique.

CYANOPSIDE s. f. (si-a-no-psi-de — de cyanite, et du gr. opis, aspect). Zool. Sous-genre de cyanées.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des vernoniées, comprenant 31 espèces, qui croissent dans l'Inde: On cultive en Europe le CYANOPSIDE pubescente. (C. Lemaire.)

CYANOPTÈRE adj. (si-a-no-pi-tè-re — du gr. kuanos, bleu; pteron, aile). Zool. Qui a les ailes ou les nageoires bleues.

CYANOPYGÈ adj. (si-a-no-pi-ge — du gr. kuanos, bleu; pygè, croupion). Zool. Qui a le croupion bleu.

CYANOPYRRHÈ adj. (si-a-no-pi-rrè — du gr. kuanos, bleu; pyrros, couleur de feu). Zool. Qui est bleu et couleur de feu.

CYANORCHIS s. m. (si-a-nor-kiss — du gr. kuanos, bleu, et d'orchis). Bot. Genre d'orchidées de l'île de France.

CYANOSE s. f. (si-a-no-zè — du gr. kuanos, bleu). Pathol. Coloration bleue, livide ou noirâtre de la peau, qui est le résultat d'une coloration bleue et quelquefois noirâtre ou livide. Quelques auteurs ont considéré cette affection comme une cachexie; d'autres en ont fait une maladie essentielle; d'autres enfin ont pensé qu'elle était le résultat d'un mélange anormal du sang veineux et du sang artériel. Cette dernière opinion est aujourd'hui généralement admise, et l'on regarde la cyanose comme étant l'un des symptômes d'une lésion organique du cœur ou des vaisseaux qui aboutissent à cet organe.

Les renseignements que l'on a sur les causes de la cyanose sont peu précis. L'apparition de cette maladie a quelquefois eu lieu à la suite d'une violence extérieure ou d'efforts considérables; mais c'est à dire qu'on doit regarder cette violence ou ces efforts comme ayant déterminé la maladie? Ne serait-ce point là une simple coïncidence? On a parlé aussi d'altération et de ramollissement du tissu cardiaque, artériel ou veineux. Cette cause pourrait bien être réelle; cependant jusqu'à présent elle ne s'appuie sur aucun fait authentique. La seule cause productive de la cyanose sur laquelle ne s'éleve aucun doute est un vice de conformation primitif, congénital. Quel qu'il en soit, à l'exemple de MM. Gintz et Louis, nous rapporterons à trois chefs les conditions du développement de la cyanose.

10 Cyanose due à un vice de conformation du cœur et des principaux troncs veineux. On a vu les deux oreillettes de cet organe s'ouvrir dans le ventricule droit avec perforation de la cloison ventriculaire droite, et le ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, donner naissance à l'aorte. Haller a rencontré une seule oreillette surmontant deux ventricules, et M. Holst, de Christiania, rapporte un cas où l'artère pulmonaire et l'aorte naissent du ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, ainsi que de l'aorte. Haller a rencontré une seule oreillette surmontant deux ventricules, et M. Holst, de Christiania, rapporte un cas où l'artère pulmonaire et l'aorte naissent du ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, ainsi que de l'aorte. Haller a rencontré une seule oreillette surmontant deux ventricules, et M. Holst, de Christiania, rapporte un cas où l'artère pulmonaire et l'aorte naissent du ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, ainsi que de l'aorte.

non-occlusion du trou de Botal est assez fréquente; sa largeur varie alors de 0,02 à 0,05 centimètres, et les artères principales du canal artériel n'est point rare. L'une et l'autre de ces altérations permettent le mélange des deux sangs.

30 Cyanose due à des productions de voies accidentelles. La plus fréquente de celles qui paraissent donner lieu à la cyanose est la perforation de la cloison interventriculaire. M. Cruveilhier en rapporte un remarquable exemple dans son *Traité d'anatomie pathologique*. D'autres lésions coïncident avec celles que nous venons de signaler; tels sont les rétrécissements des orifices et l'altération des valvules; enfin la membrane formant la cloison de la face interne a été vue criblée de petites ouvertures.

Les statistiques de MM. Bouillaud et Gintz semblent démontrer l'extrême fréquence des maladies de l'artère pulmonaire, soit qu'on les compare à celles de la valve tricuspidale, soit qu'on les rapproche de celles qui siègent à du cœur. Ces lésions produisent dans l'artère pulmonaire un rétrécissement formé tantôt par l'induration fibreuse ou l'ossification des valvules libres, tantôt par une espèce de diaphragme percé à son centre d'un trou de la largeur d'une lentille. La coloration anormale de la peau est le premier et le plus constant de tous les symptômes de la cyanose; elle occupe surtout les lèvres, les narines, les paupières et les extrémités de la main et du pied. Tantôt violette, noirâtre, livide, tantôt bleuâtre, elle est le résultat d'une coloration devient plus foncée à la suite de la toux, de la marche, par l'impression du froid ou de la chaleur; elle disparaît en grande partie quand, par un repos prolongé, les organes de la respiration et de la circulation sont rentrés dans leur calme habituel. Le visage est gonflé, surtout après un exercice fatigant; les yeux sont proéminents, et la conjonctive est injectée de sang noirâtre. L'action musculaire est faible; les malades recherchent le repos; leur corps est sensible au refroidissement; et l'on a vu la température de la paume de la main descendre à 35 degrés centigrades. La percussion du cœur donne de la matité, et l'auscultation cette région fait entendre un bruit de souffle très-prononcé par l'application de la main, on constate le frémissement cataire. Le pouls est petit, faible, irrégulier, et ses battements s'éteignent de 80 à 120.

Un symptôme que l'on a considéré comme indiquant d'une manière sûre la communication de la cavité droite et de la cavité gauche du cœur est une suffocation revenant par accès et se produisant sous l'influence de la moindre cause. Ces accès ymes débütent par une dyspnée et une oppression assez fortes, qui augmentent au point de faire pousser des cris au malade et de donner lieu à une suffocation mortelle. Durant ces accès, tous les muscles thoraciques se contractent convulsivement, les pulsations du cœur sont irrégulières; le pouls presque insensible; la peau est livide, elle se couvre d'une sueur froide; les urines et les matières fécales s'échappent involontairement; enfin la syncope et la lipéthymie peuvent survenir et durer plusieurs heures. Les accès se produisent quelquefois d'une manière périodique. Le diagnostic de la cyanose est assez facile; on ne confondra pas cette affection avec l'ictère noir, la coloration par le nitrate d'argent, celle du choléra, les taches bleues scorbutiques, etc., états pathologiques avec lesquels la maladie qui nous occupe n'a que de ressemblance.

Le pronostic est grave, surtout quand le sujet affecté est un enfant, et que la cyanose est déterminée par un vice originel de conformation. Nous avons dit que c'était ce qui avait lieu dans la grande majorité des cas. Rarement l'existence de ces jeunes malades s'est prolongée plusieurs années.

Les émissions sanguines, les antispasmodiques sont conseillés dans le traitement de la cyanose, qui malheureusement est toujours au-dessus des ressources de l'art. Ces agents thérapeutiques ne sont utiles que pour calmer les douleurs et diminuer l'intensité des paroxysmes.

— Minér. Le cyanose est un minéral d'un beau bleu céleste, à cassure conchoïde et brillante. Elle est translucide quand elle est pure, mais elle se couvre à l'air d'un enduit farineux. Soluble dans l'eau, qu'elle colore en bleu, elle donne de l'eau par la calcination, en laissant un résidu d'un blanc bleuâtre. Sa composition atomique répond à la formule CuSO₄ + 5aq. En poids, elle contient, sur 100 parties, 32 d'acide sulfurique, 32 d'oxyde de cuivre et 36 d'eau. Cette substance provient de la décomposition des sulfures de cuivre. Dissoute et entraînée par les eaux qui traversent ces minerais, elle se dépose et se concrète dans les galeries de mines, en formant des concrétions ou des masses fibreuses, quelquefois même des cristaux. Elle cristallise dans le système clinorhémbique, et se trouve surtout à Chessy et à Saint-Bel, dans le département du Rhône; à Goslitz, dans le Hanovre; à Oravitz et à Schemnitz, en Hongrie.

CYANOSÉ, ÉE (si-a-no-zé) part. passé du v. Cyanoser. Pathol. Atteint de cyanose. ■ Qui a la face et les lèvres violacées. Qui est devenu bleu ou noir.

CYANOSER v. a. ou tr. (si-a-no-zé — rad. cyanose). Pathol. Rendre bleu ou livide.

CYANOPATHIE s. f. (si-a-no-pa-ti — du gr. kuanos, bleu; pathos, douleur, maladie). Pathol. Syn. de CYANOSE.

CYANOPATHIQUE adj. (si-a-no-pa-ti-ke — rad. cyanopathie). Pathol. Qui a rapport à la cyanopathie ou cyanose.

CYANOPHYLYTE adj. (si-a-no-phi-ly-te — du gr. kuanos, bleu; phylaktain, tumeur). Zool. Qui a des pustules de couleur bleue; Grenouille cyanophyllyte.

CYANOPHOSPHORE s. m. (si-a-no-fo-sfo-re — de cyanure et de phosphore). Chim. Corps fulminant produit par l'action de 5 parties de phosphore sur 20 de cyanure de mercure.

CYANOPHTHALME adj. (si-a-no-phi-tal-me — du gr. kuanos, bleu; ophthalmos, œil). Zool. Qui a les yeux bleus.

CYANOPHYLLE s. m. (si-a-no-phi-ly-le — du gr. kuanos, bleu; phyllon, feuille). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des mélastomacées, qui croissent dans les montagnes; il comprend plusieurs espèces, qui croissent dans l'Amérique centrale: Le CYANOPHYLLE magnifique.

CYANOPODE adj. (si-a-no-po-de — du gr. kuanos, bleu; pous, pous, pied). Zool. Qui a les pattes bleues.

CYANOPOTASSIQUE adj. (si-a-no-po-ta-si-ke — du gr. kuanos, bleu, et de potassique). Chim. Qui est composé de cyanogène et de potassium; Gaz cyanopotassique.

CYANOPSIDE s. f. (si-a-no-psi-de — de cyanite, et du gr. opis, aspect). Zool. Sous-genre de cyanées.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des vernoniées, comprenant 31 espèces, qui croissent dans l'Inde: On cultive en Europe le CYANOPSIDE pubescente. (C. Lemaire.)

CYANOPTÈRE adj. (si-a-no-pi-tè-re — du gr. kuanos, bleu; pteron, aile). Zool. Qui a les ailes ou les nageoires bleues.

CYANOPYGÈ adj. (si-a-no-pi-ge — du gr. kuanos, bleu; pygè, croupion). Zool. Qui a le croupion bleu.

CYANOPYRRHÈ adj. (si-a-no-pi-rrè — du gr. kuanos, bleu; pyrros, couleur de feu). Zool. Qui est bleu et couleur de feu.

CYANORCHIS s. m. (si-a-nor-kiss — du gr. kuanos, bleu, et d'orchis). Bot. Genre d'orchidées de l'île de France.

CYANOSE s. f. (si-a-no-zè — du gr. kuanos, bleu). Pathol. Coloration bleue, livide ou noirâtre de la peau, qui est le résultat d'une coloration bleue et quelquefois noirâtre ou livide. Quelques auteurs ont considéré cette affection comme une cachexie; d'autres en ont fait une maladie essentielle; d'autres enfin ont pensé qu'elle était le résultat d'un mélange anormal du sang veineux et du sang artériel. Cette dernière opinion est aujourd'hui généralement admise, et l'on regarde la cyanose comme étant l'un des symptômes d'une lésion organique du cœur ou des vaisseaux qui aboutissent à cet organe.

Les renseignements que l'on a sur les causes de la cyanose sont peu précis. L'apparition de cette maladie a quelquefois eu lieu à la suite d'une violence extérieure ou d'efforts considérables; mais c'est à dire qu'on doit regarder cette violence ou ces efforts comme ayant déterminé la maladie? Ne serait-ce point là une simple coïncidence? On a parlé aussi d'altération et de ramollissement du tissu cardiaque, artériel ou veineux. Cette cause pourrait bien être réelle; cependant jusqu'à présent elle ne s'appuie sur aucun fait authentique. La seule cause productive de la cyanose sur laquelle ne s'éleve aucun doute est un vice de conformation primitif, congénital. Quel qu'il en soit, à l'exemple de MM. Gintz et Louis, nous rapporterons à trois chefs les conditions du développement de la cyanose.

10 Cyanose due à un vice de conformation du cœur et des principaux troncs veineux. On a vu les deux oreillettes de cet organe s'ouvrir dans le ventricule droit avec perforation de la cloison ventriculaire droite, et le ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, donner naissance à l'aorte. Haller a rencontré une seule oreillette surmontant deux ventricules, et M. Holst, de Christiania, rapporte un cas où l'artère pulmonaire et l'aorte naissent du ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, ainsi que de l'aorte. Haller a rencontré une seule oreillette surmontant deux ventricules, et M. Holst, de Christiania, rapporte un cas où l'artère pulmonaire et l'aorte naissent du ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, ainsi que de l'aorte.

CYANOPHYLLE s. m. (si-a-no-phi-ly-le — du gr. kuanos, bleu; phyllon, feuille). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des mélastomacées, qui croissent dans les montagnes; il comprend plusieurs espèces, qui croissent dans l'Amérique centrale: Le CYANOPHYLLE magnifique.

CYANOPODE adj. (si-a-no-po-de — du gr. kuanos, bleu; pous, pous, pied). Zool. Qui a les pattes bleues.

CYANOPOTASSIQUE adj. (si-a-no-po-ta-si-ke — du gr. kuanos, bleu, et de potassique). Chim. Qui est composé de cyanogène et de potassium; Gaz cyanopotassique.

CYANOPSIDE s. f. (si-a-no-psi-de — de cyanite, et du gr. opis, aspect). Zool. Sous-genre de cyanées.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des vernoniées, comprenant 31 espèces, qui croissent dans l'Inde: On cultive en Europe le CYANOPSIDE pubescente. (C. Lemaire.)

CYANOPTÈRE adj. (si-a-no-pi-tè-re — du gr. kuanos, bleu; pteron, aile). Zool. Qui a les ailes ou les nageoires bleues.

CYANOPYGÈ adj. (si-a-no-pi-ge — du gr. kuanos, bleu; pygè, croupion). Zool. Qui a le croupion bleu.

CYANOPYRRHÈ adj. (si-a-no-pi-rrè — du gr. kuanos, bleu; pyrros, couleur de feu). Zool. Qui est bleu et couleur de feu.

CYANORCHIS s. m. (si-a-nor-kiss — du gr. kuanos, bleu, et d'orchis). Bot. Genre d'orchidées de l'île de France.

CYANOSE s. f. (si-a-no-zè — du gr. kuanos, bleu). Pathol. Coloration bleue, livide ou noirâtre de la peau, qui est le résultat d'une coloration bleue et quelquefois noirâtre ou livide. Quelques auteurs ont considéré cette affection comme une cachexie; d'autres en ont fait une maladie essentielle; d'autres enfin ont pensé qu'elle était le résultat d'un mélange anormal du sang veineux et du sang artériel. Cette dernière opinion est aujourd'hui généralement admise, et l'on regarde la cyanose comme étant l'un des symptômes d'une lésion organique du cœur ou des vaisseaux qui aboutissent à cet organe.

Les renseignements que l'on a sur les causes de la cyanose sont peu précis. L'apparition de cette maladie a quelquefois eu lieu à la suite d'une violence extérieure ou d'efforts considérables; mais c'est à dire qu'on doit regarder cette violence ou ces efforts comme ayant déterminé la maladie? Ne serait-ce point là une simple coïncidence? On a parlé aussi d'altération et de ramollissement du tissu cardiaque, artériel ou veineux. Cette cause pourrait bien être réelle; cependant jusqu'à présent elle ne s'appuie sur aucun fait authentique. La seule cause productive de la cyanose sur laquelle ne s'éleve aucun doute est un vice de conformation primitif, congénital. Quel qu'il en soit, à l'exemple de MM. Gintz et Louis, nous rapporterons à trois chefs les conditions du développement de la cyanose.

10 Cyanose due à un vice de conformation du cœur et des principaux troncs veineux. On a vu les deux oreillettes de cet organe s'ouvrir dans le ventricule droit avec perforation de la cloison ventriculaire droite, et le ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, donner naissance à l'aorte. Haller a rencontré une seule oreillette surmontant deux ventricules, et M. Holst, de Christiania, rapporte un cas où l'artère pulmonaire et l'aorte naissent du ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, ainsi que de l'aorte. Haller a rencontré une seule oreillette surmontant deux ventricules, et M. Holst, de Christiania, rapporte un cas où l'artère pulmonaire et l'aorte naissent du ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, ainsi que de l'aorte.

CYANOPHYLLE s. m. (si-a-no-phi-ly-le — du gr. kuanos, bleu; phyllon, feuille). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des mélastomacées, qui croissent dans les montagnes; il comprend plusieurs espèces, qui croissent dans l'Amérique centrale: Le CYANOPHYLLE magnifique.

CYANOPODE adj. (si-a-no-po-de — du gr. kuanos, bleu; pous, pous, pied). Zool. Qui a les pattes bleues.

CYANOPOTASSIQUE adj. (si-a-no-po-ta-si-ke — du gr. kuanos, bleu, et de potassique). Chim. Qui est composé de cyanogène et de potassium; Gaz cyanopotassique.

CYANOPSIDE s. f. (si-a-no-psi-de — de cyanite, et du gr. opis, aspect). Zool. Sous-genre de cyanées.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des vernoniées, comprenant 31 espèces, qui croissent dans l'Inde: On cultive en Europe le CYANOPSIDE pubescente. (C. Lemaire.)

CYANOPTÈRE adj. (si-a-no-pi-tè-re — du gr. kuanos, bleu; pteron, aile). Zool. Qui a les ailes ou les nageoires bleues.

CYANOPYGÈ adj. (si-a-no-pi-ge — du gr. kuanos, bleu; pygè, croupion). Zool. Qui a le croupion bleu.

CYANOPYRRHÈ adj. (si-a-no-pi-rrè — du gr. kuanos, bleu; pyrros, couleur de feu). Zool. Qui est bleu et couleur de feu.

CYANORCHIS s. m. (si-a-nor-kiss — du gr. kuanos, bleu, et d'orchis). Bot. Genre d'orchidées de l'île de France.

CYANOSE s. f. (si-a-no-zè — du gr. kuanos, bleu). Pathol. Coloration bleue, livide ou noirâtre de la peau, qui est le résultat d'une coloration bleue et quelquefois noirâtre ou livide. Quelques auteurs ont considéré cette affection comme une cachexie; d'autres en ont fait une maladie essentielle; d'autres enfin ont pensé qu'elle était le résultat d'un mélange anormal du sang veineux et du sang artériel. Cette dernière opinion est aujourd'hui généralement admise, et l'on regarde la cyanose comme étant l'un des symptômes d'une lésion organique du cœur ou des vaisseaux qui aboutissent à cet organe.

Les renseignements que l'on a sur les causes de la cyanose sont peu précis. L'apparition de cette maladie a quelquefois eu lieu à la suite d'une violence extérieure ou d'efforts considérables; mais c'est à dire qu'on doit regarder cette violence ou ces efforts comme ayant déterminé la maladie? Ne serait-ce point là une simple coïncidence? On a parlé aussi d'altération et de ramollissement du tissu cardiaque, artériel ou veineux. Cette cause pourrait bien être réelle; cependant jusqu'à présent elle ne s'appuie sur aucun fait authentique. La seule cause productive de la cyanose sur laquelle ne s'éleve aucun doute est un vice de conformation primitif, congénital. Quel qu'il en soit, à l'exemple de MM. Gintz et Louis, nous rapporterons à trois chefs les conditions du développement de la cyanose.

10 Cyanose due à un vice de conformation du cœur et des principaux troncs veineux. On a vu les deux oreillettes de cet organe s'ouvrir dans le ventricule droit avec perforation de la cloison ventriculaire droite, et le ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, donner naissance à l'aorte. Haller a rencontré une seule oreillette surmontant deux ventricules, et M. Holst, de Christiania, rapporte un cas où l'artère pulmonaire et l'aorte naissent du ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, ainsi que de l'aorte. Haller a rencontré une seule oreillette surmontant deux ventricules, et M. Holst, de Christiania, rapporte un cas où l'artère pulmonaire et l'aorte naissent du ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, ainsi que de l'aorte.

CYANOPHYLLE s. m. (si-a-no-phi-ly-le — du gr. kuanos, bleu; phyllon, feuille). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des mélastomacées, qui croissent dans les montagnes; il comprend plusieurs espèces, qui croissent dans l'Amérique centrale: Le CYANOPHYLLE magnifique.

CYANOPODE adj. (si-a-no-po-de — du gr. kuanos, bleu; pous, pous, pied). Zool. Qui a les pattes bleues.

CYANOPOTASSIQUE adj. (si-a-no-po-ta-si-ke — du gr. kuanos, bleu, et de potassique). Chim. Qui est composé de cyanogène et de potassium; Gaz cyanopotassique.

CYANOPSIDE s. f. (si-a-no-psi-de — de cyanite, et du gr. opis, aspect). Zool. Sous-genre de cyanées.

— Bot. Genre de plantes, de la famille des composées, tribu des vernoniées, comprenant 31 espèces, qui croissent dans l'Inde: On cultive en Europe le CYANOPSIDE pubescente. (C. Lemaire.)

CYANOPTÈRE adj. (si-a-no-pi-tè-re — du gr. kuanos, bleu; pteron, aile). Zool. Qui a les ailes ou les nageoires bleues.

CYANOPYGÈ adj. (si-a-no-pi-ge — du gr. kuanos, bleu; pygè, croupion). Zool. Qui a le croupion bleu.

CYANOPYRRHÈ adj. (si-a-no-pi-rrè — du gr. kuanos, bleu; pyrros, couleur de feu). Zool. Qui est bleu et couleur de feu.

CYANORCHIS s. m. (si-a-nor-kiss — du gr. kuanos, bleu, et d'orchis). Bot. Genre d'orchidées de l'île de France.

CYANOSE s. f. (si-a-no-zè — du gr. kuanos, bleu). Pathol. Coloration bleue, livide ou noirâtre de la peau, qui est le résultat d'une coloration bleue et quelquefois noirâtre ou livide. Quelques auteurs ont considéré cette affection comme une cachexie; d'autres en ont fait une maladie essentielle; d'autres enfin ont pensé qu'elle était le résultat d'un mélange anormal du sang veineux et du sang artériel. Cette dernière opinion est aujourd'hui généralement admise, et l'on regarde la cyanose comme étant l'un des symptômes d'une lésion organique du cœur ou des vaisseaux qui aboutissent à cet organe.

Les renseignements que l'on a sur les causes de la cyanose sont peu précis. L'apparition de cette maladie a quelquefois eu lieu à la suite d'une violence extérieure ou d'efforts considérables; mais c'est à dire qu'on doit regarder cette violence ou ces efforts comme ayant déterminé la maladie? Ne serait-ce point là une simple coïncidence? On a parlé aussi d'altération et de ramollissement du tissu cardiaque, artériel ou veineux. Cette cause pourrait bien être réelle; cependant jusqu'à présent elle ne s'appuie sur aucun fait authentique. La seule cause productive de la cyanose sur laquelle ne s'éleve aucun doute est un vice de conformation primitif, congénital. Quel qu'il en soit, à l'exemple de MM. Gintz et Louis, nous rapporterons à trois chefs les conditions du développement de la cyanose.

10 Cyanose due à un vice de conformation du cœur et des principaux troncs veineux. On a vu les deux oreillettes de cet organe s'ouvrir dans le ventricule droit avec perforation de la cloison ventriculaire droite, et le ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, donner naissance à l'aorte. Haller a rencontré une seule oreillette surmontant deux ventricules, et M. Holst, de Christiania, rapporte un cas où l'artère pulmonaire et l'aorte naissent du ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, ainsi que de l'aorte. Haller a rencontré une seule oreillette surmontant deux ventricules, et M. Holst, de Christiania, rapporte un cas où l'artère pulmonaire et l'aorte naissent du ventricule gauche, dépourvu d'oreillettes, ainsi que de l'aorte.

CYANOPHYLLE s. m. (si-a-no-phi-ly-le — du gr. kuanos, bleu; phyllon, feuille). Bot. Genre d'arbrisseaux, de la famille des mélastomacées, qui croissent dans les montagnes; il comprend plusieurs espèces, qui croissent dans l'Amérique centrale: Le CYANOPHYLLE magnifique.

CYANOPODE adj. (si-a-no-po-de — du gr. kuanos, bleu; pous, pous, pied). Zool. Qui a les pattes bleues.

CYANOPOTASSIQUE adj. (si-a-no-po-ta-si-ke — du gr. kuanos, bleu, et de potassique). Chim. Qui est composé de cyanogène et de potassium; Gaz cyanopotassique.

CYANOPSIDE s. f. (si-a-no-psi-de — de cyanite, et du gr. opis, aspect). Zool. Sous-genre de cyanées.

